

Comité de pilotage du Forum des ONG PCI

Missions et tâches du Comité

Profil général des membres du Comité et processus d'élection

Le Comité de pilotage (Comité) Forum des ONG PCI a été établi lors de la réunion du Forum des ONG PCI (Forum) qui s'est tenu en 2015 en Catalogne. Le concept a été approuvé par la Réunion générale du Forum qui s'est tenu à Windhoek (Namibie) en 2015. Les membres qui ont été proposés pour composer le Comité ont été ratifiés alors.

[La raison de l'utilisation du masculin dans ce texte est d'alléger sa forme et de faciliter sa lecture, sans aucun préjudice pour son éventuelle interprétation en utilisant le féminin.]

A. La mission du Comité

La mission du Comité est de coordonner les activités du Forum et plus particulièrement :

1. Etablir et maintenir le lien entre le secrétariat de la Convention de 2003 pour toute question touchant collectivement les organisations de la société civile et plus particulièrement les ONG accréditées,
2. coordonner les activités des ONGs accréditées pendant les sessions des organes directeurs de la Convention (Assemblée générale des Etats Parties et Comité intergouvernemental),
3. développer la communication autour des activités du Forum, y compris celles du Comité, comme par exemple en communiquant les compte-rendus de ses réunions, les invitations, etc. au travers, entre autre le bulletin d'information, le site web, la page Facebook, Twitter et d'autres réseaux sociaux,
4. développer le réseau des ONGs accréditées en facilitant le dialogue, l'échange d'informations et de bonnes pratiques de sauvegarde, à partir d'expériences vécues, ainsi que développer des échanges avec d'autres réseaux du PCI,
5. initier des activités thématiques, entre autre, autour de l'organisation d'ateliers,
6. organiser des activités de renforcement des capacités, selon les cas, en coordination avec le secrétariat de la Convention,
7. assurer la coordination des liens collectifs avec les Etats parties ou tout autre entité pour promouvoir la durabilité financière des activités collectives des ONGs accréditées,
8. administrer les fonds qui ont été levés pour les activités du Forum,
9. promouvoir la participation de la société civile à la sauvegarde du PCI, au-delà du cercle des ONGs accréditées.

B. Composition et élection du Comité

Le Comité est composé de six membres, un par région électorale de l'UNESCO (Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique, Europe occidentale et Amérique du Nord, Europe orientale, Pays arabes, Afrique), représentant une ONG de la région ou, en l'absence de représentant d'une ONG de la région, représentant alors une ONG soit dont les activités principales se situent dans cette région, soit une ONG internationale travaillant dans la région.

Un Conseil des élections composé de préférence de six membres, mais en tout état de cause d'un minimum de trois membres, nommé par la Réunion générale du Forum précédent les élections - et en l'absence d'un Conseil des élections dans le mois et demi précédent la date de la Réunion générale du Forum, le Comité de liaison - procédera à un appel à candidature avant chaque Réunion générale du Forum. Ne peuvent être élus comme membre titulaire que des personnes présentes à la Réunion générale au cours du Forum de laquelle auront lieu les élections. Les ONG présentant un candidat peuvent aussi, en même temps qu'un membre titulaires, présenter la candidature d'un membre suppléant pour se substituer au membre titulaire en cas de besoin.

Les membres du Conseil des élections ne pourront pas être candidats au Comité.

Quand une région n'est pas représentée, le membre manquant sera élu parmi les autres délégués présents à la Réunion générale du Forum, qui étaient candidats pour une autre région.

Les membres du Comité sont élus pour la durée d'un mandat de deux ans renouvelable une fois par l'ensemble des représentants d'ONG présents à la Réunion générale du Forum qui se tient chaque année avant ou pendant les sessions du CIG. Le mandat des membres du Comité débutera à la fin de la session du CIG au cours duquel se sera tenue la Réunion générale du Forum.

L'élection d'un membre du Comité de pilotage en provenance de trois régions s'effectuera chaque année. A titre intérimaire, et après tirage au sort lors de la Réunion générale du Forum de 2016, un membre du Comité nommés en 2015 en provenance des régions Europe et Amérique du Nord, Afrique et Asie demeureront membres du Comité jusqu'à la fin de la session du CIG de 2018.

Un membre titulaire du Comité qui, dans l'exercice de son mandat, n'aurait plus de contact avec l'ONG qu'il représentait au moment de son élection, ou qui ne représenterait plus cette ONG, perdra aussitôt sa qualité de membre du Comité, et sera remplacé par le membre suppléant élu pour son ONG.

C. Réunions du Comité

Le Comité se réunira chaque mois par réunions Skype ou par tout autre moyen de communication partagée, et également au cours des sessions des organes directeurs de la Convention. Ces réunions se tiendront en français et ou en anglais.

Des réunions des membres du Comité avec le Secrétariat de la Convention de 2003 se tiendront au moins deux fois par an.

Le compte-rendu des réunions du Comité, des réunions avec le Secrétariat de la Convention, et toute autre information pertinente seront communiquées aux ONG accréditées auprès de la Convention.

D. Profil des membres du Comité

Le profil souhaitable recherché pour les candidats au Comité est le suivant:

1. être le représentant d'une ONG qui a été accréditées auprès de la Convention 2003,
2. avoir participé à au moins deux sessions des organes directeurs de la Convention 2003,
3. avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du français,
4. disposer d'un accès permanent à une bonne connexion internet,
5. avoir une bonne connaissance et disposer d'un bon accès aux ONG PCI de sa région, accréditée ou pas,
6. être disposé pour rédiger et revoir des documents en lien avec les activités de communication du Comité,
7. être disposé à présider des sessions du Forum,
8. être disposé à assurer des activités de représentation du Comité et du Forum.

Texte adopté par la Réunion générale du Forum des ONG PCI à Addis Abeba, le 28 novembre 2016, et sujet à de possibles développements.